

Amiens, le 2 décembre 2025

Dossier suivi par :

Caroline BOITIEUX
Conseillère Mobilité Carrière
conseil.mobilité.carriere@ac-amiens.fr
03 22 82 39 43

LE RECTEUR DE L'ACADEMIE D'AMIENS

Rectorat de l'académie d'Amiens
20, boulevard d'Alsace-Lorraine
80063 Amiens cedex 9

à
Messieurs les Inspecteurs d'Académie –
Directeurs Académiques des Services de l'Education Nationale
de l'Aisne, de l'Oise et de la Somme
Mesdames et Messieurs les Directeurs de C.I.O.
Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etablissement
Mesdames et Messieurs les Conseillers Techniques et chargés de mission
Mesdames et Messieurs les Délégués Académiques
Mesdames et Messieurs les Chefs de Division et de service

Objet: Dispositif spécifique « passerelle » pour le détachement des personnels enseignants des premier et second degrés, CPE et psychologues dans le corps des attachés d'administration de l'Etat - rentrée scolaire 2026



Qui sont les personnels concernés ?

Les personnels enseignants des premier et second degrés, les CPE et psychologues.



De quoi s'agit-il ?

Le dispositif “passerelle” est une action du ministère de l'éducation nationale qui permet de faciliter le détachement des personnels enseignants volontaires dans le corps des attachés d'administration de l'Etat (AAE).

Les principales caractéristiques de cette « passerelle » vers le métier d'attaché(e) sont les suivantes :

- Sélection sur dossier et entretien de recrutement évaluant la motivation du candidat et le projet professionnel ;
- Affectation sur un poste vacant au 1^{er} septembre 2026
- *Formation obligatoire à l'IRA (Institut régional d'administration) de Lille de 4 semaines début septembre 2026, 4 semaines au mois de mars 2027 puis deux semaines en juin 2027* ;
- Formation complémentaire d'adaptation à l'emploi dans le cadre du plan académique de formation ;
- Le renouvellement du détachement est autorisé sous réserve de l'accord de l'administration au regard de l'appréciation de la première année de détachement.

Important: Le choix des affectations des personnels accueillis en détachement sera réalisé par la DPAE en fonction des besoins et sur des postes restés vacants après le mouvement intra-académique. (à noter : les postes vacants après le mouvement sont principalement des postes de Secrétaire Général(e) d'EPLE (Fiche métier : annexe 2)).



Comment proposer sa candidature au dispositif “passerelle” ?

Le dossier de candidature comprend :

- la fiche de candidature complétée (Cf. annexe ci-jointe)
- un curriculum vitae
- une lettre de motivation présentant l'intérêt pour les missions des AAE et le projet professionnel

Il doit être envoyé **au plus tard le 31 janvier 2026** par courrier électronique aux adresses suivantes : conseil.mobilité.carrière@ac-amiens.fr et ce.dpae@ac-amiens.fr.

La commission procèdera à l'examen du dossier de chaque candidat puis elle arrêtera la liste des candidats qui seront reçus en entretien en mars 2026.

Pour des informations complémentaires, les personnels intéressés peuvent prendre contact avec madame Caroline Boitieux, conseillère mobilité carrière (conseil.mobilité.carrière@ac-amiens.fr). Pour des questions administratives, notamment liées à la future rémunération, il convient de prendre l'attache de la DPAE (ce.dpae@ac-amiens.fr).



La décision

Les candidats sont sélectionnés par le biais d'une commission académique composée du directeur des ressources humaines, de la cheffe de la division des personnels d'administration et d'encadrement, d'un membre du corps des AAE exerçant les fonctions de Secrétaire Général(e) d'un EPLE.

La décision de recrutement au sein du dispositif sera communiquée par la DPAE en avril 2026.



L'affectation

En juin 2026, suite à la validation du détachement par le ministère, la DPAE procèdera aux opérations d'affectation des candidats détachés qui seront individuellement informés.

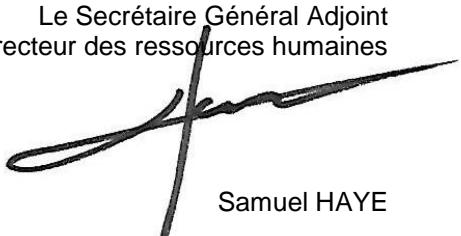
Je vous remercie de diffuser cette note à tous les personnels concernés qui sont placés sous votre autorité.

Réf. : - Instruction ministérielle du 28 mars 2022

P.J. : - Annexe 1 : Fiche de candidature

- Annexe 2 : Fiche métier : Secrétaire Général(e) EPLE

Pour le Recteur et par délégation
Le Secrétaire Général Adjoint
Directeur des ressources humaines



Samuel HAYE